



## Saison 2014/2015 - FICHE D'INSCRIPTION TENNIS « PARRAINAGE ADULTE »

**\*\*\*\*Offre promotionnelle\*\*\*\***

**Le parrain bénéficiera d'une réduction de 50 euros par filleul (maximum 3) sur l'adhésion 2015 / 2016**

COORDONNEES DU PARRAIN	
NOM :	PRENOM :
Nombre de Filleuls :	

COORDONNEES	
NOM :	PRENOM :
Date de naissance :	
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Email :	
Tel Domicile :	Tel Portable :

COTISATION & LICENCE		
Licence F.F.T	25€	<input type="checkbox"/>
Cotisation	140€	<input type="checkbox"/>
<b>TOTAL :</b>	.....	

PIÈCES À FOURNIR	
Certificat médical original (avec <b>la mention de non contre indication à la pratique du tennis en compétition</b> )	<input type="checkbox"/>
1 enveloppe timbrée avec votre adresse	<input type="checkbox"/>
1 photo d'identité	<input type="checkbox"/>
Les chèques ( <b>par adhérent</b> ) libellés à l'ordre du T.C.H. <b>Premiers encaissements fin octobre</b>	<input type="checkbox"/>

AUTRES	
Je souhaite une attestation pour mon Comité d'Entreprise (CE)	<input type="checkbox"/>
<b>Vous êtes remboursés directement par votre CE <input type="checkbox"/></b>	<b>Le CE règle directement au TCH <input type="checkbox"/></b>

**Lors des inscriptions, seuls les dossiers complets seront acceptés**

**Tsvp →**



## IMPORTANT

### DROIT A L'IMAGE

J'autorise le Tennis club de Houilles à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître ou sur lesquelles pourrait apparaître mon enfant, prises à l'occasion de manifestations organisées par le club, pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et les traités en vigueur.

### REMBOURSEMENT

Aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année à l'exception d'un déménagement dans une autre commune

### LES COURS

Pendant les cours / entraînements / matchs, seuls les joueurs et enseignants sont autorisés à être sur les terrains.

**Le nombre de séances des cours d'école de tennis qui auront lieu en extérieur sera ramené à 25 séances au lieu de 30.**

### L'ACCES AUX COURTS DE TENNIS

Les terrains de tennis sont accessibles UNIQUEMENT aux personnes titulaires d'une CARTE d'ADHERENT au TCH.

### ASSURANCES

Reconnaît avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence.

### RESPONSABILITE

- Reconnaît que l'adhésion au Club entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci et des règlements de la Fédération Française de Tennis
- Les enfants sont sous la responsabilité du club UNIQUEMENT pendant leurs heures de cours. Nous vous rappelons que :
  - Un adulte doit accompagner l'enfant jusqu'au club house / gymnase afin qu'un moniteur le prenne en charge. (Les enfants ne doivent pas être déposés sur un parking ou au stade sans surveillance)
  - Les enfants doivent impérativement être récupérés à la fin du cours (ils ne sont en aucun cas sous la responsabilité du club en dehors de leurs heures de cours)

**Pour les matchs d'équipe se déroulant à l'extérieur du club, je donne mon accord pour le moyen de transport retenu et j'autorise les accompagnateurs de mon enfant à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence (soins divers, hospitalisations, etc.) sous réserve d'être informé(e) dans les plus brefs délais.**

Signature :